

# ANNEXES

VILLE DE CREUTZWALD

RESULTATS DEFINITIFS COMPTE TENU DES RESTES A REALISER

Année 2016

Compte Administratif Principal

Libellés	Investissement		Recettes ou Excédents		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Excédents	Dépenses ou Déficit	Excédents	Dépenses ou Déficit	Excédents	Dépenses ou Déficit	Excédents
Resultats reportés	1 111 799,90			483 646,84			1 111 799,90	483 646,84
Opérations de l'exercice	9 467 808,69	10 307 459,65	13 454 353,66	14 201 971,11			22 922 162,35	24 509 430,76
Totaux	10 579 608,59	10 307 459,65	13 454 353,66	14 685 617,95			24 033 962,25	24 993 077,60
Résultats de clôture	272 148,94			1 231 264,29			-	959 115,35
Restes à réaliser	4 988 456,25	4 629 692,37					4 988 456,25	4 629 692,37
Totaux cumulés	5 260 605,19	4 629 692,37		1 231 264,29			4 988 456,25	5 588 807,72
Résultats définitifs	630 912,82			1 231 264,29				600 351,47

Compte Annexe pour le Service des Eaux

Libellés	Investissement		Recettes ou Excédents		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Excédents	Dépenses ou Déficit	Excédents	Dépenses ou Déficit	Excédents	Dépenses ou Déficit	Excédents
Resultats reportés		1 419 931,93		74 569,35				1 494 501,28
Opérations de l'exercice	202 957,77	542 496,00	1 179 480,23	1 383 835,37			1 382 438,00	1 926 331,37
Totaux	202 957,77	1 962 427,93	1 179 480,23	1 458 404,72			1 382 438,00	3 420 832,65
Résultats de clôture		1 759 470,16		278 924,49				2 038 394,65
Restes à réaliser	1 246 306,51	6 236,08					1 246 306,51	6 236,08
Totaux cumulés	1 246 306,51	1 765 706,24		278 924,49			1 246 306,51	2 044 630,73
Résultats définitifs		519 399,73		278 924,49				798 324,22

## VILLE DE CREUTZWALD

**COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDE***Année 2016*

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		308 132,03	-	558 216,19	-	866 348,22
Opérations de l'exercice	9 670 766,46	10 849 955,65	14 633 833,89	15 585 806,48	24 304 600,35	26 435 762,13
Totaux	9 670 766,46	11 158 087,68	14 633 833,89	16 144 022,67	24 304 600,35	27 302 110,35
<b>Résultats de clôture</b>	-	<b>1 487 321,22</b>	-	<b>1 510 188,78</b>	-	<b>2 997 510,00</b>
Restes à réaliser	6 234 762,76	4 635 928,45	-	-	6 234 762,76	4 635 928,45
Totaux cumulés	6 234 762,76	6 123 249,67	-	1 510 188,78	6 234 762,76	7 633 438,45
<b>Résultats définitifs</b>	<b>111 513,09</b>		-	<b>1 510 188,78</b>		<b>1 398 675,69</b>

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant d0 au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB9500071C du 22/02/1995.

(2) Indiquer la date de la décision de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6815, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6610.



Emprunts et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
<b>Total général</b>					<b>2 000 000,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt: F: fixe, V: variable simple, C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle, M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X: autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour la fin, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



Emprunts et dettes au 31/12/N														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>			<b>0,00</b>	<b>1 769 203,92</b>					<b>154 439,24</b>	<b>27 988,64</b>	<b>0,00</b>		<b>4 110,51</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prise pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)					0,00				0,00					
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)					0,00									
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00		0,00				0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définie de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux contracté sur l'exercice.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre (taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		1					
	% de l'encours		100,00 %					
	Montant en euros		1 769 203,92					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas dérivé comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).  
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de Taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**A2.7**

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat Initial	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
			Contrat Initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital				
					Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)							Index (4)	Taux act.
<b>TOTAL</b>									0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.  
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.  
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

### A2.9 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**ETAT RELATIF AUX VARIATIONS DU PATRIMOINE**

<b>ENTREES</b>		<b>SORTIES</b>	
<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
1 adoucisseur+1 lave verre + 1 osmoseur pour salle Baltus	10 812.00 €	Cession du réseau électronique	4 000 000.00 €
12 distriroleaux pour service voirie	3 401.26 €	1 tonne à eau	220.00 €
2 PC + 2 tableaux interactifs pour école MJF	5 998.03 €		
1 bâche de protection pour école MRS	1 556.40 €		
1 compresseur d'air pour CTM	335.36 €		
1 autoportée pro Estesia	9 954.00 €		
1 débroussailluse + 1 souffleur + 1 tondeuse	3 649.61 €		
2 tondeuses Wolf pro	4 272.00 €		
1 balayeuse gazon pour stade SHO	5 460.00 €		
1 souffleur pour espaces verts	1 237.00 €		
1 tronçonneuse Stihl pour espaces verts	612.00 €		
Téléphones portables Bouygue	2 934.00 €		
2 lecteurs radio CD pour école PHO	109.98 €		
5 PC portables pour école PHO	1 845.00 €		
1 défibrillateur Zoll	1 614.00 €		
1 PC portable Acer pour M. le Maire	892.00 €		
1 vidéoprojecteur pour école PHO	333.50 €		
8 PC pour le CTM	3 559.00 €		
1 imprimante HP pour médecine scolaire	193.00 €		
1 PC pour école PRS	406.00 €		
1 PC pour école PJF	1 227.00 €		
1 imprimante HP pour le CTM	267.00 €		
2 PC pour HDV	3 534.00 €		
3 PC pour HDV	2 457.00 €		
1 écran PC pour HDV	192.00 €		
7 écrans LCD PC pour le CTM	1 116.50 €		
1 totem de signalisation	370.80 €		
1 pistolet basse pression pour le CTM	1 044.00 €		
Matériel éclairage de Noel	12 197.64 €		
6 cendriers design pour stade SHO	2 922.30 €		
3 cendriers design pour stade SHO	1 461.16 €		
1 corbeille Urbino	840.00 €		
1 tondeuse pro pour stade SHO	2 142.00 €		
1 tableau blanc école PAS	690.41 €		
2 tabourets divers écoles	265.08 €		
16 tabourets divers écoles	2 120.64 €		
Mobilier école PHO	11 052.96 €		

1 zoom tablette école PRS	544.00 €		
6 PC portables pour école PAS	2 634.00 €		
3 PC portables pour HDV	1 361.97 €		
1 affuteur DRILL pour CTM	286.80 €		
2 meubles pour école MRS	851.71 €		
Meubles pour école MMA	851.71 €		
2 buts foot sénior pour stade SHO	4 938.00 €		
Acquisition foncière Marais de la Bisten	1 528.52 €		
1 piano Schimmel pour école de musique	6 700.00 €		
6 tablettes Galaxy tab pour école PRS	1 494.00 €		
1 aspirateur Bluevac pour école PCE	190.80 €		
1 autolaveuse Onyx pour gymnase GCE	3 801.54 €		
1 aspirateur pour SHO	330.00 €		
1 tondeuse autoportée Kubota	13 200.00 €		
1 débroussailleuse et 1 souffleur	1 082.64 €		
2 souffleurs + 1 taille haie + 2 débroussailleuses	6 973.11 €		
Instruments de musique école PJF	833.00 €		
1 teamwiever 11 business	658.80 €		
1 couteau supercut + coffret pour CTM	670.04 €		
2 fauteuils de bureau pour école PRS	322.18 €		
1 vitrine murale pour école PAS	149.40 €		
2 placards pour le bureau 1.7 HDV	3 939.00 €		
Subvention équipement à ENES	4 000 000.00 €		

	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	A9

**A9-CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**BUDGET PRINCIPAL**

<b>Intitulé de l'opération N°1 : Travaux sur le réseaux d'assainissement</b>				
<b>DEPENSES REELLES 4581</b>				
Cumul des réalisations avant l'exercice	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	REALISATIONS	RESTES A REALISER	CUMUL DES REALISATIONS AU 31/12/N
	200 000,00 €	21 821,49 €	0,00 €	21 821,49 €
<b>RECETTES REELLES 4582</b>				
Cumul des réalisations avant l'exercice	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	REALISATIONS	RESTES A REALISER	CUMUL DES REALISATIONS AU 31/12/N
	200 000,00 €	21 821,49 €	0,00 €	21 821,49 €

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

**SANS OBJET**

	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	A10.3
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	

**A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

**BUDGET PRINCIPAL**

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR-1)</b>
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	4 000 000,00 €
<b>Produits des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 000 220,00 €
Compte 675	Valeurs comptable des immob. Cédées	1 012 524,86 €

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

SANS OBJET

	IV
IV-ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DE L'ORGANISME	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT
Communauté de communes du Warndt	24/02/1997	TPU
Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Bisten et de ses affluents	21/05/2015	Population X % du bassin versant X cout par habitant

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	NATURE DE L'ACTIVITE	TVA
REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE	Régie d'électricité		SPIC	OUI

## A5-ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

### BUDGET PRINCIPAL

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provisions à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	SANS OBJET					

### BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provisions à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provision constituée au titre de	Montant restant à provisionner
	SANS OBJET					

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement

	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES PROVISIONS-ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	A4-A5

#### A4-ETATS DES PROVISION

##### BUDGET PRINCIPAL

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Soldes
<b>Provisions budgétaires</b>					
Provisions pour risques et charges (2)	SANS OBJET				
Provisions pour dépréciation (2)	SANS OBJET				
<b>Total provisions budgétaires</b>	<b>SANS OBJET</b>				
<b>Provisions semi-budgétaires</b>					
Provisions pour risques et charges (2)	-		-		-
Provisions pour dépréciation (2)	SANS OBJET				
<b>Total provisions semi-budgétaires</b>	<b>SANS OBJET</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>SANS OBJET</b>				

##### BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Soldes
<b>Provisions budgétaires</b>					
Provisions pour risques et charges	SANS OBJET				
Provisions pour dépréciation	SANS OBJET				
<b>Total provisions budgétaires</b>	<b>SANS OBJET</b>				
<b>Provisions semi-budgétaires</b>					
Provisions pour risques et charges	20 000,00		20 000,00		20 000,00
Provisions pour dépréciation	SANS OBJET				
<b>Total provisions semi-budgétaires</b>	<b>SANS OBJET</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>SANS OBJET</b>				

[1] Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

[2] Indiquer l'objet de la provision



<b>IV-ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A3</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>			<b>DCM DU</b>
<b>Biens de faible valeur</b>	<b>Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an</b>	<b>2 000 €</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>Procédure d'amortissement</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée en années</b>	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>LINEAIRE</b>	<b>Matériel et outillage</b>	<b>10</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Engins de travaux publics-véhicules</b>	<b>5</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Mobilier de bureau</b>	<b>5</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>3</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Logiciels</b>	<b>2</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Frais d'études non suivies de réalisation</b>	<b>3</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Frais de recherche et développement</b>	<b>3</b>	<b>30/06/2014</b>

<b>BUDGET ANNEXE DE L'EAU</b>			
<b>LINEAIRE</b>	<b>Réseaux d'adduction d'eau</b>	<b>50</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Ouvrage de génie civil</b>	<b>40</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Bâtiment durable</b>	<b>40</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Matériel et outillage</b>	<b>10</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Engins de travaux-véhicule</b>	<b>5</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Mobilier de bureau</b>	<b>5</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Matériel informatique</b>	<b>3</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Logiciels</b>	<b>2</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Frais d'études non suivies de réalisation</b>	<b>3</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>LINEAIRE</b>	<b>Frais de recherche et développement</b>	<b>3</b>	<b>30/06/2014</b>

# Ville de CREUTZWALD

## ETAT DES ALLOCATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS VERSEES AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

Bénéficiaires	Montant en €	Imputation	Total en €
ASBH	273 000,00	65-213-658	273 000,00
Foyer Sainte Thérèse	7 050,00	65-213-658	7 050,00
Association Culture Loisirs et Solidarité des retraités de Creutzwald	2 200,00	65-025-6574	
DUOVIRI médiation pénale	1 000,00	65-025-6574	
Animation de la maison de retraite	500,00	65-025-6574	
AFAD	150,00	65-025-6574	
Amicale des bénévoles don du sang	500,00	65-025-6574	
Amicale du personnel	20 700,00	65-025-6574	
Association Amitié Maghrebine	1 200,00	65-025-6574	
ASBH	66 842,00	65-025-6574	
Cercle d'histoire	800,00	65-025-6574	
Chambre de metier et artisanat Moselle	4 635,00	65-025-6574	
Comité défense travailleur transfrontalier	280,00	65-025-6574	
EFIC Formation	4 627,00	65-025-6574	
Expression association	5 820,00	65-025-6574	
Foyer ESPOIR	1 284,00	65-025-6574	
Les fleurs du bois joli	500,00	65-025-6574	
Handicap amitié groupe	150,00	65-025-6574	
Harmonie Baltus le Lorrain	12 500,00	65-025-6574	
Lorraine 44 Memory Group	150,00	65-025-6574	
Les amis de la santé de Moselle	150,00	65-025-6574	
Ordre avocat barreau de Metz	2 221,56	65-025-6574	
Séniors de Creutzwald	2 800,00	65-025-6574	
Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficultés	2 057,70	65-025-6574	
CMSEA	38 700,00	65-025-6574	
Conseil de fabrique Chris Roi	1 496,00	65-025-6574	
Scouts de France	1 000,00	65-025-6574	
Solidarité Gueule Noires	300,00	65-025-6574	
SPA Forbach	500,00	65-025-6574	
WIMOOV	5 100,00	65-025-6574	
Syndicat d'Initiative	27 000,00	65-025-6574	205 163,26
Coop. GS Centre	132,00	65-213-6574	
Coop. GS Jules Ferry	104,00	65-213-6574	
Coop. GS Houve	-	65-213-6574	
Coop. GS Schuman	1 665,00	65-213-6574	
Coop. GS Schweitzer	100,00	65-213-6574	2 001,00
Association Découvertes Culturelles	1 000,00	65-22-6574	
FSE Collège Cousteau	325,00	65-22-6574	
Collège Cousteau	90,00	65-22-6574	1 415,00
Fédération des œuvres laïques	5 040,00	65-213-6574	
Nouvelle Adeppa	4 400,00	65-255-6574	9 440,00
Batterie-Fanfare de Creutzwald	12 500,00	65-3111-6574	12 500,00

Association Basket	11 237,00	65-40-6574	
Association Club de Plongée sous - marine	1 473,00	65-40-6574	
Association Dauphin's Club	8 658,00	65-40-6574	
Association Dynamic Fitness	1 793,00	65-40-6574	
Association Gymnastique l'Etoile	1 600,00	65-40-6574	
Association Judo Club	7 139,64	65-40-6574	
Association Karaté Club Creutzwald	8 039,00	65-40-6574	
Association "Les Archers de Creutzwald"	3 463,00	65-40-6574	
Association Pétanque - Club	2 933,64	65-40-6574	
Association Tennis - Club	16 583,00	65-40-6574	
Association Tennis de Table Creutzwald Maroc	739,64	65-40-6574	
Association Tir Creutzwald	5 264,00	65-40-6574	
Association Twirling-Majorettes	1 433,64	65-40-6574	
Association Volley - Club	18 573,14	65-40-6574	
Les Genêts	500,00	65-40-6574	
Boxing - Club	4 485,00	65-40-6574	
Cercle Nautique	12 012,82	65-40-6574	
Rando Club	719,82	65-40-6574	
Entente Pongiste de Creutzwald	1 875,00	65-40-6574	
Club de scrabble	439,64	65-40-6574	
Sport Réunis Creutzwald 03	20 099,64	65-40-6574	
Club canin	3 452,00	65-40-6574	
Team Cyclisme	4 208,00	65-40-6574	
Vélo-Club l'Avenir	1 000,00	65-40-6574	137 721,62
Subvention au CCAS	140 000,00	65-520-657362	140 000,00
ASBH	202 200,00	65-64-658	202 200,00
Caisse assurance accidents agricole de la Moselle	3 677,00	65-833-6281	3 677,00
<b>TOTAL</b>			<b>994 167,88</b>

**CCAS**  
**Compte Administratif 2016**

M 14		Libellés	Prévisions Budgétaires	Réalizations
Chapitre	Fonction			
<b>DEPENSES</b>			<b>196 770,90 €</b>	<b>111 509,92 €</b>
011	02	6064 Fouritures administratives	300,00 €	
011	02	616 Primes d'assurance	200,00 €	125,00 €
011	02	6188 Autres frais divers	9 500,00 €	
011	02	6232 Fêtes et cérémonies	60 000,00 €	41 667,80 €
011	02	6236 Catalogues et imprimés	200,00 €	
011	02	6238 Divers	200,00 €	
011	02	6281 Concours divers (cotisations)	200,00 €	
011	02	6332 Cotisations versées au FNAL	100,00 €	
012	02	6451 Cotisations à l'URSSAF	300,00 €	126,00 €
012	02	6532 Frais de mission	800,00 €	
65	02	6562 Secours	105 000,00 €	65 881,12 €
65	02	6574 Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé	6 500,00 €	3 710,00 €
022	-	022 Dépenses imprévues	13 470,90 €	
<b>REGATIIES</b>			<b>196 770,90 €</b>	<b>203 848,23 €</b>
74	02	7474 Subventions et participations - Commune	140 000,00 €	140 000,00 €
75	02	758 Produits divers de gestion courante	150,00 €	
77	02	7713 Libéralités reçues	1 000,00 €	8 227,33 €
002	,	002 Excédent de fonctionnement reporté	55 620,90 €	55 620,90 €
<b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>				<b>92 338,31 €</b>